



Mission régionale d'autorité environnementale

Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 19 juillet 2019

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE

Autres membres présents : Corinne LARRUE

François LEFORT

Caroline SERGENT

I Plans-programmes : décisions prises dans le cadre de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés soumis à évaluation environnementale :

Néant

Liste des dossiers examinés non soumis à évaluation environnementale :

- Modification du PLU de Sceaux-du-Gâtinais (45)
- Mise en compatibilité du PLU d'Illiers-Combray (28)
- Élaboration du PLU de Saint Christophe-sur-le-Nais (37)
- Modification n°2 du PLU de Lignières-de-Touraine (37)
- Modification du PLU de Notre Dame d'Oé (37)
- Modification simplifiée n°2 du PLU de Saint-Gervais-la-Forêt

II Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

III Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Révision allégée du PLU de Bouzy la Forêt (45) : la proposition d'avis tacite n'est pas retenue ; une lettre valant avis sera envoyée au maire.

IV Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Implantation d'un entrepôt logistique SEVESO seuil haut à Salbris (41)
- Extension Arch Water SEVESO seuil haut à Amboise (41)

V Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Fera l'objet d'un avis tacite le dossier suivant :

- Parc photovoltaïque à Le Pêchereau (36)

VI Délégations

Il est donné délégation à François Lefort, membre permanent, pour statuer sur le dossier suivant :

- Élaboration du PLUi de la communauté de communes du Perche et Haut Vendômois (41)

VII Organisation du travail – Coordination des dossiers

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le [site internet des MRAe](#).

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire,
Président de séance

Étienne LEFEBVRE